

Zeitschrift:	Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses
Herausgeber:	Alliance nationale de sociétés féminines suisses
Band:	21 (1933)
Heft:	398
 Artikel:	Un quart de siècle au barreau de Paris : me Maria Vérone
Autor:	E.Gd. / Vérone, Maria
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-261024

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

dans la plupart des villages. Dans les communes relativement aisées, la Centrale féminine prend seulement la première initiative de leur organisation.

Mais l'effort principal se porte sur les possibilités de créer du travail rémunéré pour les chômeuses. Depuis 18 mois la Centrale fait à cet effet un essai intéressant; elle est arrivée à occuper totalement une trentaine de femmes par la création d'une entreprise de confection de pantalons de garçons, à Walzenhausen. Le choix de cette industrie lui fut dicté par les considérations suivantes: nulle part ailleurs en Suisse l'industrie à domicile ne confectionne de pantalons de garçons, donc pas de concurrence fâcheuse; les mains des brodeuses, entraînées à un travail exact, se prêtent à un ouvrage qui exige de la minutie; la mode des *paltovers* favorise la vente des pantalons seuls; enfin, le pantalon n'est pas un objet de luxe, on en a besoin surtout, il est vite usé, d'où garantie de débouchés.

Le gouvernement appenzellois et le fonds Baumberger fournit le capital initial pour l'achat des étoffes et les cours d'apprentissage; la Centrale se chargea de la propagande, ce qui signifie beaucoup, car pour lancer une affaire par les méthodes de réclame en usage, il eût fallu des sommes énormes. Grâce aux Sociétés féminines de la Suisse allemande, grâce aussi à l'intérêt de quelques particuliers, des dépôts de pantalons furent ouverts dans plusieurs centres. Sans cette aide bénévole, il ne serait pas possible de payer des salaires suffisants aux ouvrières.

La crise a trop duré; les ressources du gouvernement s'épuisent, les communes n'en peuvent plus, et la Centrale appenzelloise serait dans l'angoisse sans l'intervention d'un secours intercantonal qui lui vient de la Centrale féminine thurgovienne. Voilà comment il fonctionne: chaque localité thurgovienne possède une ou plusieurs Sociétés féminines, adopte une commune appenzelloise, à laquelle elle envoie des vêtements pour ses cours de couture, des fruits et des légumes pour les cours de cuisine, sans parler des dons d'argent; enfin elle envoie des pantalons de garçon de l'entreprise de Walzenhausen.¹

Jusqu'ici le canton d'Appenzell n'avait guère eu de sympathie pour le mouvement féministe, mais depuis cette action de solidarité des femmes thurgoviennes, les esprits s'ouvrent; la brèche est faite; l'idée s'est mise en marche.

A. DE MONTET.

¹ En Suisse française il n'existe pas encore de dépôt de vente. Les pantalons de Walzenhausen sont taillés dans des étoffes solides et agréables. On peut obtenir les échantillons et les prix-courants auprès de M^e Clara Nef, Weihler 63, Herisau. C'est aussi, avec M^e Nef qu'il faudrait traiter pour obtenir un dépôt de la marchandise.

Un quart de siècle au barreau de Paris

M^e Maria Véroné

Une très brillante fête, organisée à la perfection par quatre jeunes avocates, a eu lieu l'autre semaine à Paris pour fêter les vingt-cinq ans d'inscription au barreau de M^e Maria Véroné. Toutes les notabilités masculines et féminines du Palais s'étaient donné rendez-vous à ce banquet présidé par le bâtonnier, et les télégrammes et messages de conférences et de «conseurs» de France et de l'étranger arrivant en pluie ont prouvé une fois de plus à l'éminente avocate l'admiration et le respect que lui valent son talent, sa science juridique si sûre, son intelligence si claire et si parfaitement logique, et ses qualités d'oratrice hors ligne.

Après M^e Nelly Flick, du barreau du Luxembourg, qui apporta à M^e Véroné le tribut de reconnaissance des avocates étrangères, on entendit M^e Suzanne Grinberg, avocate à la Cour de Paris, qui au nom du Barreau féminin salua en Maria Véroné un caractère, une énergie, et relia à son nom celui de Jeanne Chauvin, la première femme française qui put porter le titre d'avocate; puis encore le bâtonnier de l'ordre des avocats, M^e de St. Aubin, dont le chaleureux hommage à M^e Véroné était de pure inspiration féministe. Et surtout l'on entendit M^e Véroné elle-même, beaucoup plus ému certainement que vingt-cinq ans auparavant, lorsque en décembre 1907, elle faisait ses débuts à la Cour d'assises, où pourtant aucune voix de femme ne s'était jusqu'alors faite entendre. Mais alors, c'était la bataille qu'il fallait gagner à tout prix, la bataille non seulement contre le jury qu'il fallait convaincre, mais aussi contre l'hostilité, la méfiance, la raillerie, et une bataille dont l'enjeu n'était pas seulement sa propre carrière, l'avenir de ses enfants qu'il s'agissait d'assurer, mais encore et surtout le succès ou l'insuccès des femmes au barreau.

Et cette bataille, M^e Véroné l'a gagnée, pour elle, pour toutes celles auxquelles elle a frayé la voie, et elle l'a gagnée par sa vaillance comme par son talent. M^e Véroné n'a pas manqué d'ailleurs de rendre hommage à ceux qui lui apportèrent leurs encouragements, tels, par exemple, que M. Raymond Poincaré, comme à

ceux qui bataillaient avec elle pour l'élargissement des fonctions d'avocat en créant notamment ces tribunaux pour enfants, inconnus il y a vingt-cinq ans, et dont elle fut avec Suzanne Grinberg l'un des meilleures défenseurs.

Notre journal, qui a toujours tenu à faire partager à ses lecteurs son admiration pour M^e Véroné, s'associe aujourd'hui par ces lignes à occuper totalement une trentaine de femmes par la création d'une entreprise de confection de pantalons de garçons, à Walzenhausen. Le choix de cette industrie lui fut dicté par les considérations suivantes: nulle part ailleurs en Suisse l'industrie à domicile ne confectionne de pantalons de garçons, donc pas de concurrence fâcheuse; les mains des brodeuses, entraînées à un travail exact, se prêtent à un ouvrage qui exige de la minutie; la mode des *paltovers* favorise la vente des pantalons seuls; enfin, le pantalon n'est pas un objet de luxe, on en a besoin surtout, il est vite usé, d'où garantie de débouchés.

Le gouvernement appenzellois et le fonds Baumberger fournit le capital initial pour l'achat des étoffes et les cours d'apprentissage; la Centrale se chargea de la propagande, ce qui signifie beaucoup, car pour lancer une affaire par les méthodes de réclame en usage, il eût fallu des sommes énormes. Grâce aux Sociétés féminines de la Suisse allemande, grâce aussi à l'intérêt de quelques particuliers, des dépôts de pantalons furent ouverts dans plusieurs centres. Sans cette aide bénévole, il ne serait pas possible de payer des salaires suffisants aux ouvrières.

La crise a trop duré; les ressources du gouvernement s'épuisent, les communes n'en peuvent plus, et la Centrale appenzelloise serait dans l'angoisse sans l'intervention d'un secours intercantonal qui lui vient de la Centrale féminine thurgovienne. Voilà comment il fonctionne: chaque localité thurgovienne possède une ou plusieurs Sociétés féminines, adopte une commune appenzelloise, à laquelle elle envoie des vêtements pour ses cours de couture, des fruits et des légumes pour les cours de cuisine, sans parler des dons d'argent; enfin elle envoie des pantalons de garçon de l'entreprise de Walzenhausen.¹

Jusqu'ici le canton d'Appenzell n'avait guère eu de sympathie pour le mouvement féministe, mais depuis cette action de solidarité des femmes thurgoviennes, les esprits s'ouvrent; la brèche est faite; l'idée s'est mise en marche.

A. DE MONTET.

Le séance du matin, présidée par M^e Couvre-de-Budé (Vevey), présidente de la Fédération vaudoise des Unions de femmes, a été ouverte par une allocution de M. Paul Perret, chef du Département de l'instruction publique; il a constaté que les préventions injustifiées contre le mouvement féministe sont tombées, que nous avons gagné notre cause par une conquête méthodique et sûre, que nos justes revendications, nos initiatives heureuses ont donné aux femmes le sentiment de leur force, de leurs devoirs et de leurs droits, étant bien entendu que le suffrage féminin soulève encore une sérieuse opposition. Il paraît que toutes (disons, pour être exact, presque toutes) les carrières s'ouvrent aux femmes qui y font leurs preuves. Il paraît aussi — on ne voit pas trop bien comment, en vertu de quels pouvoirs — c'est la Vaudoise qui sauvera le foyer menacé par la crise, qui maintiendra les valeurs essentielles de notre civilisation et contribuera à établir un régime social équitable.

Mme Alice Roud, directrice de l'Ecole des ministères auxiliaires féminins à Lausanne, explique le but de cette institution et montre le rôle important que les aides de paroisse pourront jouer en soulageant les pasteurs débordés de besognes multiples. Mais il faut que les paroisses fassent appel aux diplômées de l'Ecole des ministères féminins et que, lors des prochaines assemblées de paroisse, on propose la nomination d'assistantes de paroisse. Mais voilà, comme nous ne sommes pas conseillères de paroisse, il nous sera peut-être difficile d'intervenir.

C'est Mme Marcelle Bard, pasteur à Genève chapelin de l'Hôpital cantonal, qui a parlé du pasteur féminin en racontant tout simplement quelques-unes de ses expériences, montrant que la pratique se charge de démolir les objections que l'on fait à la femme pasteur, comme on en fait d'ailleurs à toute femme embrassant une nouvelle activité. Les qualités féminines, souplesse, adaptation, compréhension, les expériences de la femme, ses luttes, ses renoncements, ses sacrifices, la préparent admirablement au ministère; la vocation n'a pas de sexe; puisque la femme à quelque chose à dire, à exprimer, un témoignage à apporter, il convient de lui en laisser la liberté. Affirmations appuyées encore par M^e L. H. Pache (Lausanne), qui a souligné l'anomalie qui laisse à Lausanne des licenciées en théologie sans emploi, alors que des postes de pasteurs ne peuvent être repourvus, faute de candidats.

L'après-midi, sous la présidence de M^e Widmer-Curtat, présidente de l'Association cantonale pour le costume vaudois, Mme Gillabert-Randin annonça que l'Association agricole des femmes vaudoises ne fabriquerait plus de costumes tant que ne sera vendu son stock de 4,700 kg., représentant 7000 fr. Le concours de jardins a fort bien réussi et sera renouvelé. Puis sous le titre *Bon sens et simplicité*, Mme Gillabert-Randin adressa un sérieux appel aux Vaudoises pour une vie plus simple, sans besoins artificiels, pour une plus stricte économie, seul moyen de rétablir l'équilibre économique. On est stupéfié de voir avec quelle légèreté, quelle inconscience, pour satisfaire une stupide vanité, des femmes font des dépenses hors de proportions avec le budget familial. L'achat à trop bas prix, l'achat à crédit, la vente à tempérément sont des plaies qui ruinent les ménages. Le gaspillage dans le ménage concourt au gaspillage général. Il est temps de s'arrêter sur cette pente fatale.

Un amusant croquis de M^e W. Barraud, président des Avettes de Bussigny, a fait revivre le Lausanne d'il y a soixante ans, petite ville

Alliance Internationale pour le Suffrage des Femmes

Conférence de Marseille (18-22 mars 1933).

Au programme détaillé de cette Conférence que nous avons publié dans notre précédent numéro, nous sommes maintenant à même d'ajouter celui des visites et excursions d'aujourd'hui, organisées avant et après la Conférence. Ces visites et excursions sont accessibles également, à tous les membres des Sociétés nationales affiliées à l'Alliance, soit en ce qui concerne notre pays, à tous les membres de nos Groupes et Sections suffragistes suisses. Aussi pensons-nous qu'il se trouvera sans doute un certain nombre, en Suisse romande surtout, d'où le voyage vers le Midi est si facile, pour profiter de cette occasion unique de voir, dans le plein éclat du printemps commençant, ces villes intéressantes et ces paysages si justement vantés, en compagnie de féministes d'autres pays. (Réd.)

E. GO.

La VI^e Journée des femmes vaudoises

Cette réunion annuelle des payannes et des citadiennes vaudoises convoquée pour la sixième fois à Lausanne (buffet de la gare), a été un nouveau succès; plus de six cents femmes de toutes les conditions y ont assisté. Il faut dire que le principal sujet à l'ordre du jour, le pasteur féminin, intéresse généralement les femmes. C'est d'ailleurs un des rares domaines où la toute puissance masculine leur permet de mettre le nez. Le nez seulement, car on sait que l'Eglise nationale vaudoise, qui se méfie extrêmement des femmes pasteurs, professe une crainte presque aussi grande envers les conseillères de paroisse. Cela n'empêche pas les Vaudoises, comme partout d'ailleurs, de remplir les Eglises, de soutenir de leur travail, de leurs deniers, toutes les œuvres paroissiales.

La séance du matin, présidée par M^e Couvre-de-Budé (Vevey), présidente de la Fédération vaudoise des Unions de femmes, a été ouverte par une allocution de M. Paul Perret, chef du Département de l'instruction publique; il a constaté que les préventions injustifiées contre le mouvement féministe sont tombées, que nous avons gagné notre cause par une conquête méthodique et sûre, que nos justes revendications, nos initiatives heureuses ont donné aux femmes le sentiment de leur force, de leurs devoirs et de leurs droits, étant bien entendu que le suffrage féminin soulève encore une sérieuse opposition. Il paraît que toutes (disons, pour être exact, presque toutes) les carrières s'ouvrent aux femmes qui y font leurs preuves. Il paraît aussi — on ne voit pas trop bien comment, en vertu de quels pouvoirs — c'est la Vaudoise qui sauvera le foyer menacé par la crise, qui maintiendra les valeurs essentielles de notre civilisation et contribuera à établir un régime social équitable.

Mme Alice Roud, directrice de l'Ecole des ministères auxiliaires féminins à Lausanne, explique le but de cette institution et montre le rôle important que les aides de paroisse pourront jouer en soulageant les pasteurs débordés de besognes multiples. Mais il faut que les paroisses fassent appel aux diplômées de l'Ecole des ministères féminins et que, lors des prochaines assemblées de paroisse, on propose la nomination d'assistantes de paroisse. Mais voilà, comme nous ne sommes pas conseillères de paroisse, il nous sera peut-être difficile d'intervenir.

C'est Mme Marcelle Bard, pasteur à Genève chapelin de l'Hôpital cantonal, qui a parlé du pasteur féminin en racontant tout simplement quelques-unes de ses expériences, montrant que la pratique se charge de démolir les objections que l'on fait à la femme pasteur, comme on en fait d'ailleurs à toute femme embrassant une nouvelle activité. Les qualités féminines, souplesse, adaptation, compréhension, les expériences de la femme, ses luttes, ses renoncements, ses sacrifices, la préparent admirablement au ministère; la vocation n'a pas de sexe; puisque la femme à quelque chose à dire, à exprimer, un témoignage à apporter, il convient de lui en laisser la liberté. Affirmations appuyées encore par M^e L. H. Pache (Lausanne), qui a souligné l'anomalie qui laisse à Lausanne des licenciées en théologie sans emploi, alors que des postes de pasteurs ne peuvent être repourvus, faute de candidats.

L'après-midi, sous la présidence de M^e Widmer-Curtat, présidente de l'Association cantonale pour le costume vaudois, Mme Gillabert-Randin annonça que l'Association agricole des femmes vaudoises ne fabriquerait plus de costumes tant que ne sera vendu son stock de 4,700 kg., représentant 7000 fr. Le concours de jardins a fort bien réussi et sera renouvelé. Puis sous le titre *Bon sens et simplicité*, Mme Gillabert-Randin adressa un sérieux appel aux Vaudoises pour une vie plus simple, sans besoins artificiels, pour une plus stricte économie, seul moyen de rétablir l'équilibre économique. On est stupéfié de voir avec quelle légèreté, quelle inconscience, pour satisfaire une stupide vanité, des femmes font des dépenses hors de proportions avec le budget familial. L'achat à trop bas prix, l'achat à crédit, la vente à tempérément sont des plaies qui ruinent les ménages. Le gaspillage dans le ménage concourt au gaspillage général. Il est temps de s'arrêter sur cette pente fatale.

Un amusant croquis de M^e W. Barraud, président des Avettes de Bussigny, a fait revivre le Lausanne d'il y a soixante ans, petite ville

Excursions au choix: a) Les Baux, b) Pont du Gard, c) Fontaine de Vaucluse. — 17 h.: Vin d'honneur offert par la Municipalité. — 18 h. 30: Banquet. — 20 h. 30: Meeting suffragiste au théâtre.

JEUDI 23 MARS ET VENDREDI 24 MARS:

TOULON — HYERES — NICE

(Présidente du Groupe suffragiste de Toulon: M^e J. JOLLY, 24, rue Anatole-France.)

17 h. 30: Meeting suffragiste sous la présidence du Maire. — 19 h. 30: Réception par la Municipalité et soirée au théâtre. — 9 h.: Visite de la rade. — 10 h. 45: Départ pour Hyères. Réception à la Mairie. — 12 h. 30: Banquet. — Après-midi: Départ pour Nice en autocar. — 19 h.: Arrivée à Nice. — Soirée au théâtre.

SAMEDI 25 MARS: NICE

(Présidente du Groupe suffragiste: M^e DÉPLATS, Villa les Roses, avenue Jeanne-Marlin.)

12 h. 30: Banquet. — Après-midi: Visite de la ville et de la région pour les membres de Sociétés suffragistes qui auront annoncé d'avance l'heure de leur arrivée. — 17 h.: Réception par la Municipalité. — 19 h.: Banquet. — 21 h.: Meeting suffragiste. Oratrices de différents pays.

DIMANCHE 26 MARS: NICE

Excursion en autocar offerte par le Groupe suffragiste de Nice, à Vence, Grasse, Cannes et Antibes. — 21 h.: Grand Meeting sur le suffrage et les droits des femmes, sous la présidence du Maire.

LUNDI 27 MARS: NICE

Excursion en autocar offerte par le Groupe de Nice: Sospel, La Turbie, Menton (Réception), Monaco, Monte-Carlo, retour par la Moyenne Corniche.

Pour tous détails supplémentaires (hôtels, prix des excursions non offertes, trajets en chemin de fer ou en autocar, etc., etc.), s'adresser, soit directement aux présidents des groupes suffragistes locaux, soit à la Secrétaire du Comité d'organisation de la Conférence, M^e Julien BEDDOUKH, Hôtel Splendide, boulevard Dugommier, Marseille. Pour inscriptions, s'adresser uniquement à M^e J. Beddoukh, ou à la présidente de l'Association suisse pour le Suffrage, M^e LEUCH, 52, avenue de Béthusy, Lausanne.

et de tact, où le moindre signe sert de base à une étude intelligente de ces petits êtres, égarés beaucoup plus souvent que pervertis, et où les méthodes de la psychologie la plus moderne s'allient à une intuition admirable du moyen le meilleur pour remettre sur le droit chemin ceux qui ont transgressé beaucoup plus souvent la «loi légale» que la «loi morale». De tout cela, M. Rouvroy a parlé en apôtre de l'œuvre entreprise par lui, puisant à pleines mains dans le trésor de sa riche expérience, et les remerciements de son auditoire, dont M^e Gourd qui présida la séance s'est fait l'interprète, lui ayant montré à quel point il avait touché et fait réfléchir chacun. Ne sait-on pas, d'ailleurs, que nombreux sont ceux de nos éducateurs et travailleurs sociaux suisses qui ont trouvé à Moll, avec un accueil cordial, un incomparable champ d'études pour la protection et le redressement de l'enfance en danger moral?

E. GO.

A travers les Sociétés

Frauenzentrale de Zurich.

Le rapport annuel de cette Association permet de se rendre compte de l'activité fort variée de cette dernière, et de l'utilité de son secrétariat permanent. La Frauenzentrale s'est occupée spécialement du placement des femmes âgées; de la lutte contre le chômage; de l'aide aux femmes en couches; des vacances et des séjours de convalescence pour mères de familles nécessiteuses. Elle a pris également une part active à la campagne de propagande en faveur de l'enseignement post-scolaire obligatoire, et à celle pour l'admission des femmes dans les Conseils de paroisse et dans les Commissions officielles; et elle a soutenu, d'une façon générale, toutes les justes revendications féminines. H. Z.

CE que fait la Belgique pour ses jeunes délinquants.

Profitant du rapide passage à Genève du professeur Rouvroy, directeur de cet Institut d'observation de jardins, si connu de tous ceux que préoccupent le problème de l'enfance délinquante, le Cartel genevois d'Hygiène sociale et morale avait eu l'heureuse idée de demander à M. Rouvroy une conférence, et non seulement d'convoyer les déléguées de 49 Sociétés affiliées, mais encore d'y inviter de nombreuses autorités genevoises, juges, magistrats, membres de la Commission de Protection des Mineurs, députés, etc. Aussi un très nombreux auditoire se présenta-t-il lundi dernier à cette séance, qui a suivi avec une émotion marquée et une attention soutenue l'admirable exposé de M. Rouvroy. Très simplement, familièrement même, insistant surtout sur l'aspect humain de cette œuvre de rééducation, illustrant cette causeuse d'exemples touchants et de cas typiques, M. Rouvroy a montré la transformation radicale accomplie il y a vingt ans en Belgique, grâce à la loi Carton de Wiart, qui a substitué au système uniforme, disciplinaire, coercif, des casernes pour «enfants de justice», la méthode souple, large, compréhensive, affective, dirions-nous presque, des instituts d'observation tels que celui de Moll. Instituts où tout ce qui touche à la personnalité de l'enfant est longuement observé par des hommes de cœur

Samedi 25 février:

NEUCHATEL: Aula de l'Université, 9 h.: VIIe Journée d'Education. *Quelques problèmes d'éducation affective.* (Pour détails, voir précédent numéro.)

Vendredi 3 mars:

LAUSANNE: Association lausannoise pour le Suffrage féminin, 2 bis, rue du Lion-d'Or, 20 h. 30: Première séance du Cours d'Instruction civique organisé par l'Association Souveraine nationale et élections, par M^e Ant. Quinché, avocate. (Cette séance, à la veille des élections au Grand Conseil, remplacera le thé suffragiste habituel du premier vendredi du mois.)

Samedi 4 mars:

LAUSANNE: Ecole supérieure de Villamont, 15 h.: Assemblée générale annuelle de l'Association des anciennes élèves de l'Ecole Supérieure.

Id.: GENÈVE: Union des Femmes, 22, rue Et-Dumont, 16 h.: Thé mensuel. 16 h. 30: *L'activité de l'agent des Amies de la Jeune-Fille à Leyzin*, causerie par M^e Rehberg.

Vendredi 5 mars:

GENÈVE: Association genevoise pour le Suffrage féminin, 22, rue Et-Dumont, 20 h. 30: Thé suffragiste (exceptionnellement reporté au mercredi): *Les résultats du vote des femmes en Allemagne*, causerie en français par M^e D. von Velsen, Dr. ès lettres, présidente de la Ligue des Citoyennes allemandes, et membre du Comité Exécutif de l'Alliance Internationale pour le Suffrage.

Vendredi 10 mars:

GENÈVE: Station d'émission Radio-Suisse-Romande, 16 h. 45 à 17 h.: *Actualités féminines et féministes*, causerie par T. S. F. par M^e Gourd.

Id.: LAUSANNE: Association lausannoise pour le Suffrage féminin, 2 bis, rue du Lion-d'Or, 20 h. 30: Deuxième séance du Cours d'Instruction civique: *De quelques droits individuels: liberté individuelle, liberté de conscience, liberté du commerce et de l'industrie*, par M^e Ant. Quinché, avocate.

IMPRIMERIE RICHTER. — GENÈVE